

APPEL A CANDIDATURE LAUREATS 2012

En créant en avril 1995 son Prix sous l'égide de la Fondation de France, HSBC France s'est engagé à accompagner chaque année la promotion et la valorisation des travaux de deux photographes.

CONDITIONS DE RECEVABILITE

Les critères de sélection que le Comité Exécutif du Prix HSBC pour la Photographie a retenus sont les suivants. Il s'agit de photographes :

- **Contemporains, vivants, quels que soient leur nationalité et leur âge**
- **Travaillant sur des représentations du réel, sans exclusive de mode de traitement ou d'approche**
- **N'ayant pas, à ce jour, édité d'ouvrage monographique**

Dans ce cadre, le Prix ne peut examiner les demandes d'aide à la production de projets, par exemple des reportages, des expositions, etc, pour lesquels existent déjà plusieurs bourses et prix.

MODALITES DE SELECTION

Le Prix HSBC pour la Photographie est présidé par Peter Boyles, Vice-président de HSBC France, Directeur Général de l'Europe Continentale. Christine Raoult en est la Déléguée Générale.

Chaque année, un conseiller artistique désigné pour apporter un nouveau regard présélectionne une dizaine de dossiers de candidatures. Il présente alors ses choix au Comité exécutif qui élit les deux lauréats

MODALITES D'INSCRIPTION

Le candidat doit constituer un dossier comprenant :

- **15 à 20 photographies libres, non encadrées, non montées**, pas d'ektas (tirages papier, argentiques ou numériques) d'un **format A4 maximum** (indiquer aussi votre format de tirage habituel).
- Un **court texte de présentation du travail proposé**.
- Un **curriculum vitæ** (coordonnées, formation, travaux réalisés, expositions, observations).
- Le **formulaire d'inscription** disponible sur le site <http://www.hsbc.fr/prix-photographie> à partir du 3 octobre 2011 dûment complété et signé.
- **1 CD** reprenant ces **images en format JPEG**, haute définition (300 DPI) et basse définition, et leurs légendes (si possible) ainsi que le **CV** (sous format word) et le **texte du travail**
- TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RETENU
- LE DOSSIER SERA INTEGRALEMENT RETOURNE À L'ISSUE DE LA SELECTION.
- UN SEUL DOSSIER PAR CANDIDAT SERA ACCEPTE.

Le candidat doit également être en mesure de fournir un minimum de 70 photographies, s'il est sélectionné, pour la réalisation de la monographie.

Ce dossier est à retourner **uniquement par courrier**, entre le **jeudi 3 novembre** et le **mercredi 30 novembre 2011 inclus** (le cachet de la poste fait foi pour la date limite) à :

Prix HSBC pour la Photographie
Concours 2012
11 bis, rue Vernet – 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 40 70 73 82 - email : concours.prix@hsbc.fr

Tous les frais postaux (y compris Fedex) doivent être pris en charge par les candidats eux-mêmes.

PARTENARIAT OFFERT

Le Prix HSBC pour la Photographie soutient le travail de ses deux lauréats en :

- publiant avec Actes Sud, dans la "Collection du Prix HSBC pour la Photographie", la première monographie de chaque artiste,
- organisant l'exposition itinérante de leurs oeuvres dans quatre lieux culturels en France et/ou à l'étranger,
- assurant l'acquisition par HSBC France de six oeuvres minimum par lauréat pour son fonds photographique.

ENGAGEMENTS

Une convention, précisant les engagements réciproques, sera signée entre le lauréat et le Prix HSBC pour la Photographie. La convention précisera que certaines photographies du lauréat, choisies entre le lauréat, le Conseiller artistique et le Prix HSBC, pourront être utilisées pour les expositions ayant lieu pendant l'année de collaboration entre le Prix HSBC et le lauréat, pour :

- L'édition de l'ouvrage monographique présentant le travail du lauréat,
- Le site internet du Prix HSBC et sur les sites de ses partenaires,
- Pour toute autre forme de promotion (ex : presse, document de présentation).

Le Prix HSBC pour la Photographie pourra, le cas échéant, proposer au lauréat d'autres contrats de collaboration permettant d'autres utilisations de ses photographies visant à la promotion de son travail.

Le candidat (et son représentant éventuel), ayant pris connaissance des termes du partenariat offert, les accepte par avance, en cas de sélection en tant que lauréat 2012 et le confirme dans le document "Engagements du candidat et de son représentant éventuel" dûment rempli et signé.

CALENDRIER

- **Lundi 3 octobre 2011** : ouverture du concours – mise en ligne du formulaire sur le site <http://www.hsbc.fr/prix-photographie>
- Entre le **jeudi 3 novembre et le mercredi 30 novembre 2011 inclus** : date de remise du dossier de candidature
- **Mi janvier 2012** : sélection des deux photographes lauréats par le Comité Exécutif du Prix HSBC pour la Photographie
- **Mi Février 2012** : Envoi d'un email à chacun des candidats leur précisant les modalités de restitution des dossiers.

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE
LAUREATS 2012**

A adresser entre le **jeudi 3 novembre et le mercredi 30 novembre 2011 inclus** à :
Prix HSBC pour la Photographie – Concours 2012 – 11 bis, rue Vernet - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 40 70 73 82 – email : concours.prix@hsbc.fr

TOUS LES CHAMPS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT REMPLIS EN LETTRES CAPITALES

PHOTOGRAPHE CANDIDAT

Nom : Prénom :
Sexe : F M Date de naissance :/...../..... Nationalité :
Adresse : Code postal :
Ville : Pays :
Tél. : Portable : Mail :

DANS LE CAS OU VOUS ETES REPRESENTES (GALERIE, AGENT ...), INDIQUEZ :

Nom et prénom du représentant.....
Adresse : Code postal :
Ville : Pays :
Tél.: Portable : Mail :

CONNAISSANCE DU CONCOURS

Par quel moyen avez vous eu connaissance du concours :

Articles de presse Encart publicitaire

Supports :

Télérama Figaroscope Le Monde Magazine
L'Insensé Photo Connaissance des Arts de l'Air Journal des Arts
L'Oeil Réponses Photos Arts magazine Polka

Autres :
Internet (indiquer le site) :
Evénements culturels / organismes :
Autre :

CONSTITUTION DU DOSSIER

(Seuls les dossiers complets seront examinés, le cachet de la poste fait foi pour la date limite)

Le candidat doit constituer un dossier comprenant :

- **15 à 20 photographies libres, non encadrées, non montées** (tirages papier, argentiques ou numériques) d'un format **A4 maximum** (en indiquant votre format de tirage habituel).
- Un **court texte de présentation du travail proposé**.
- Un **curriculum vitæ** (coordonnées, formation, travaux réalisés, expositions, observations).
- **1 CD** reprenant ces **images** en format JPEG, haute définition (300 DPI) et basse définition, et leurs légendes (si possible) ainsi que le **CV** (sous format word) et le **texte du travail**.
- **Le présent formulaire dûment complété et signé.**

ENGAGEMENTS DU CANDIDAT OU DE SON REPRESENTANT (SI NECESSAIRE)

- J'accepte à compter de ce jour, à titre gratuit et pour le monde entier que mes photographies (*ou celles du candidat représenté*) soient utilisées au cours des différentes phases de sélection des lauréats et, notamment, en cas de pré sélection, qu'elles soient reproduites et diffusées présentées lors de la conférence de presse annonçant l'identité des candidats pré sélectionnés.
- **J'accepte de prendre à ma charge les risques liés aux dégradations ou pertes éventuelles** des (indiquer le nombre exact) photographies que j'ai adressées au Prix HSBC (*ou que le candidat a adressé*) pour la Photographie et qui pourraient être liées à tout événement survenant au cours des phases successives de sélection des lauréats. Je renonce en conséquence à tout recours envers le Prix fondé sur de tels événements.
- En cas de sélection comme lauréat 2012, (*ou du candidat <prénom><nom>*) je soussigné(e) (prénom)..... (nom), candidat au concours 2012 du Prix HSBC pour la Photographie, m'engage à respecter chacun des termes du partenariat offert aux lauréats par le Prix HSBC pour la Photographie (cf. pages 1 et 2).
- En cas de sélection comme lauréat 2012, (*ou du candidat <prénom><nom>*) j'autorise d'ores et déjà le Prix HSBC pour la Photographie (représenté par la Fondation de France sous l'égide de laquelle il est placé) et ses prestataires, à titre exclusif, gratuit et pour le monde entier, à reproduire et à représenter, par tous procédés et sur tous supports graphiques, électroniques, numériques ou informatiques, les photographies adressées au Prix HSBC pour la Photographie ainsi que, le cas échéant, leur titre afin de permettre au Prix HSBC pour la Photographie d'effectuer toute action entrant dans le cadre du partenariat offert aux lauréats (notamment organisation des expositions, conception des supports de présentation et de promotion, conception et édition de l'ouvrage monographique).

Dans le cadre de la présente autorisation, je garantis expressément l'utilisation paisible des photographies adressées au Prix HSBC pour la Photographie et notamment contre toute action, réclamation ou revendication de tiers portant les photographies et/ou leur titre quel qu'en soit le fondement.

La présente autorisation et la garantie associée entrent en vigueur, sous réserve de ma sélection (*ou de sélection du candidat <prénom><nom> ...*) comme lauréat 2012 du prix HSBC pour la Photographie, au jour de l'annonce de la sélection en qualité de lauréat 2012 et prendra fin lors de l'entrée en vigueur de la convention de parrainage que je m'engage à signer.

Nombre de photographies présentées :

Date d'envoi au Prix HSBC pour la Photographie :

Fait à

Fait à

Le

Le

Signature du candidat
précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature du représentant (le cas échéant)
précédée de la mention "lu et approuvé"